



Exercice 2020 – réponses aux vœux et remarques de la Commission de gestion

Vœu n°1 Mettre en place un système d'assurance qualité au sein de l'administration communale et de la Municipalité afin de pallier à d'éventuelles pertes d'informations en cas de départ d'un collaborateur.

Réponse : La Municipalité est sensible à cette problématique de perte d'informations, puisque qu'elle en a déjà fait les frais par le passé. Pour l'heure elle a misé sur la qualité et la performance de ses collaborateurs(trices) de l'administration, du cadre de travail et sur le nouveau système informatique en place permettant la dématérialisation des documents GED. La mise en place d'une norme de type ISO 9001 est très lourde et nécessite énormément de ressources. Une offre sera demandée, mais sa mise en application prochaine reste réservée. Comme expliqué à la CoGest, des remplacements peuvent s'effectuer relativement rapidement à travers les différentes associations vaudoises (Secrétaires, boursier, contrôle des habitants, etc..) garantissant les tenues opérationnelles des différents services de l'administration.

Vœu n°2 Mettre en place un contrôle d'accès adapté au bâtiment de l'administration communale. Le système de clé à remettre en place dans la boîte aux lettres ne répond pas à toutes les contraintes liées à la sécurité.

Réponse : La Municipalité travaille depuis plusieurs mois sur cette problématique des clés et déposera prochainement un préavis au Conseil communal.

Vœu n°3 Réaliser un audit sur la consommation énergétique de la Commune afin de trouver des pistes d'économies d'énergie.

Réponse : La Municipalité travaille depuis plusieurs mois avec la Romande Énergie sur ce dossier et déposera prochainement un préavis au Conseil communal.

Vœu n°4 Mettre en place une couverture (par exemple tôle) sur l'abri à vélos de l'école de Pré-Clos afin d'y pouvoir abriter les vélos en cas de mauvais temps.

Réponse : Le nécessaire sera fait.

Vœu n°5 Équiper l'entier du personnel de la conciergerie scolaire d'habits de travail. Des chaussures de sécurité permettraient de pouvoir éviter un éventuel accident et un vêtement comportant le logo de la commune rendrait ce personnel facilement identifiable.

Réponse : Le nécessaire sera fait.

Remarque n°1

La zone de dépose des déchets vers la Gare ne rend pas le village très accueillant. Lorsqu'une personne arrive à Roche, la première chose qu'elle voit ce sont des poubelles. Il serait possible, comme dans certaines villes, de cacher cela avec une paroi amovible, facilitant ainsi le ramassage des déchets.

Réponse :

Le concept des Moloks est le plus adapté. Cependant, un nouvel emplacement pour la benne à déchets verts sera étudié. Un concept global de gestion des déchets sera également analysé, en lien avec la parcelle communale n°200.

Adopté par la Municipalité le 14 juin 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
le Syndic la Secrétaire municipale



Chr. Lanz



R. Duronio